

## Le thème de la victime confronté à la parabole du bon samaritain (Une lecture de Paul Thibaud)<sup>1</sup>

**Disons le d'emblée, la lecture proposée par Paul Thibaud n'a rien de confessionnelle, elle utilise le texte biblique dans une perspective anthropologique et humaniste. Dans la même perspective, le texte du bon samaritain est d'ailleurs souvent cité dans divers domaines anthropologiques, par exemple en tant que fondement éthique de l'obligation juridique « d'assistante à personne en danger »<sup>2</sup>.**

Le texte évangélique dont il est question est un commentaire de l'obligation de l'Ancien Testament : « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Lévitique 19, 17-18), obligation qui a, dans son contexte d'origine, une valeur communautaire : le prochain est le compatriote (ou l'étranger s'il est accueilli).

Selon de nombreux commentateurs, l'évangile ferait passer cette obligation communautaire dans un champ universaliste : l'autre, le prochain, c'est tout homme. Or, Paul Thibaud conteste une lecture universalisante abstraite, qui pourrait déboucher sur des obligations elles-mêmes abstraites.

Voici le texte commenté : dans l'Évangile de Luc (10, 29-37), un légiste (un juriste) pose la question : « *et qui est mon prochain ?* ». Jésus de Nazareth y répond par la parabole du bon samaritain :

*Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba au milieu de brigands qui, après l'avoir dépouillé et roué de coups, s'en allèrent le laissant à demi mort. Un prêtre vint à descendre par ce chemin-là ; il le vit et passa outre. Pareillement un lévite, survenant en ce lieu, le vit et passa outre. Mais un Samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui, le vit et fut pris de pitié. Il s'approcha, banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin, puis le chargea sur sa propre monture, le mena à l'hôtellerie et pris soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers et les donna à l'hôtelier, en disant :*

*« Prends soin de lui, et ce que tu auras dépensé en plus, je te le rembourserai à mon retour. Lequel de ces trois, à ton avis, s'est montré le prochain de l'homme tombé aux mains des brigands ? ». Il dit : « Celui-là qui a exercé la miséricorde envers lui ». Et Jésus lui dit : « Va, et toi aussi fais de même ».*

Paul Thibaud évite une lecture compassionnelle et n'introduit aucun pathos dans son analyse. Il constate tout d'abord que plusieurs éléments ne font pas partie de la problématique de ce texte : la question des brigands, qui concerne l'exercice de la police et de la justice, et la question des rôles sociaux, interrogée par la conduite d'évitement du prêtre et du lévite (qui n'ont pas le droit de toucher un corps en dehors des rituels prescrits).

Ce qui est abordé, c'est la réponse pratique à la question : « *et qui est mon prochain ?* » *Le prochain n'est pas l'autre mais celui qui se rapproche de l'autre*, décrit ici comme « *un homme* » blessé rencontré au bord du chemin. Remarquons comment l'agressé ainsi considéré n'est pas enfermé dans la condition de victime : rencontrée à partir de sa détresse, il enclenche la contingence d'un élan personnel. On pourrait croire que la parabole ne semble pas éclairer la question de la victimologie sinon en renvoyant à un sentiment de sollicitude vis-à-vis des victimes, ce qui est commun aussi bien au tenant de la victimologie qu'à ceux qui en soulignent l'insuffisance. A la limite, la parabole pourrait laisser entendre que pour faire face aux situations très difficiles auxquelles nous sommes confrontés, un peu de bonne volonté et de compassion suffirait. Pourtant, Paul Thibaud ne prône pas, dans son analyse, la voie courte de la prise en charge victimologique, mais bien plutôt l'affrontement à la complexité du monde humain. Il tend à dépasser la polémique

opposant la justice à la charité en abordant de manière critique les procédures de solidarité contemporaines :

*« La crise actuelle des systèmes de droits sociaux vient nous rappeler que cette prétention (des systèmes de répartition et d'assurance) repose sur un oubli, celui de l'implication personnelle... la mondialité relance une demande qui était (relativement) satisfaite dans le cadre des social-démocraties nationales, la demande d'être distingué, élu, considéré pour soi-même, dans sa particularité. L'éthique de la répartition était implicitement complétée par le sentiment d'appartenance à une communauté politique. La mondialisation non seulement met en défaut l'éthique de la répartition puisque nous n'arrivons pas à l'étendre universellement, mais (...) elle en révèle l'insuffisance ».*

Dans une société à tendance cosmopolite et mondialiste, la question « *et qui est mon prochain ?* » interroge opportunément sur les conditions d'une universalité concrète, contingente, historique. ■



Jean Furtos

Psychiatre  
ORSPERE-ONSMF

### Bibliographie :

<sup>1</sup> Thibaud P., « L'autre et le prochain. Commentaire sur la parabole du bon Samaritain », in *Revue Esprit*, pp. 13-24, Juin 2003.

<sup>2</sup> Boltanski L., *La souffrance à distance, morales humanitaires, médias et politique*, Paris, Ed. Métailié, 1993

\* Rappelons que la Bible est composée de « l'Ancien Testament » (la Thora, les prophètes, les autres écrits), auquel s'ajoute le « Nouveau Testament » (les Évangiles, les épîtres, ...).